



... naître

« Si quelqu'un n'est né de l'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair ; et ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Évangile selon Jean, chap. 3, v. 5 et 6).

C'est une étrange parole, mais une parole vraie, une parole de la Bible, une parole du Seigneur Jésus Christ. Il existe donc bien deux naissances, deux manières de naître.

Nous avons tous fait notre entrée dans le monde de la même façon, par cette naissance hors du sein maternel. Jésus, le Fils de Dieu, s'y est lui-même assujéti lorsque pour nous sauver, il a pris notre forme humaine, il est né de la Vierge Marie. Mais à côté de cette naissance naturelle, le Seigneur parle d'une « *nouvelle naissance* », celle « *de l'Esprit* », c'est-à-dire la réception de la vie éternelle et divine par laquelle l'homme entre dans la famille de Dieu. Que faut-il faire pour l'obtenir ? L'accepter comme un don gratuit que Dieu fait à celui qui se repent et qui croit en Jésus le Sauveur, mort sur la croix pour porter ses péchés.

« *Qui croit au Fils a la vie éternelle* » (Ev selon Jean, chap. 3, v. 36).

Aucun de nous n'a choisi de naître dans le monde ; par contre notre naissance dans le Royaume de Dieu dépend de notre acceptation. « *Il vous faut être nés de nouveau* » (Évangile selon Jean, chap. 3, v. 7).

... vivre

« Afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui pour eux est mort et a été ressuscité » (Jésus Christ) (2e Épître aux Corinthiens, chap. 5, v. 15).

Notre existence se partage entre des obligations et des loisirs, qui varient suivant les milieux, les aptitudes, les goûts de chacun.

En réalité, la Bible ne reconnaît que deux manières de vivre. La première consiste à **vivre pour soi**, à vivre **sa vie**. Autrement dit à considérer celle-ci comme un bien personnel, un capital qu'on entend dépenser à son gré sans que cela regarde personne. Faisons le point honnêtement ! Cette vie-là nous a-t-elle apporté tout ce que nous en attendions ?

Mais Dieu nous invite, après avoir cru en Lui, à **vivre pour Jésus Christ**. La satisfaction du moi a été remplacée par un nouveau but : Je vis désormais pour un Autre, quelqu'un à qui j'appartiens, que j'aime et dont par conséquent je désire faire la volonté. En m'aimant au point de mourir pour me sauver, Jésus s'est acquis des droits sur mes affections. Si désormais ma propre volonté qui me menait au désastre est remplacée par la sienne, bonne et sage, ce n'est pas comme une pénible servitude mais comme la joyeuse réponse de mon amour au sien. Seule cette vie-là est une vie remplie, une vie heureuse.

« Pour moi, vivre c'est Christ », disait l'apôtre Paul (Épître aux Philippiens, chap. 1, v. 21).

... mourir

« Si vous ne croyez pas que c'est moi, vous mourrez dans vos péchés » (Évangile selon Jean, chap. 8, v. 24). « Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur » (Apocalypse chap. 14, v. 13).

Quelles que soient les causes de décès recensées par les statistiques, que l'on meure dans son lit, à l'hôpital, sur la route... il n'y a d'après l'Écriture que deux manières de mourir. La première, effrayante, est réservée aux incroyants « Si vous ne croyez pas que c'est moi, (Jésus, le Fils de Dieu) vous mourrez dans vos péchés » Mourir dans ses péchés, c'est se présenter devant Dieu, qui est saint, comme un coupable devant son juge, avec la certitude de la condamnation. Les péchés oubliés ou minimisés (mais que Dieu a fidèlement enregistrés) seront un jour replacés sous les yeux de chacun. Pas d'avocat devant ce tribunal, mais seulement un Juge inflexible, et qui sait tout.

Mais la grâce de Dieu a accordé au croyant de pouvoir mourir d'une autre manière. « Mourir dans le Seigneur », c'est être revêtu de Sa justice qui seule met à l'abri de la condamnation.

Ce ne sont pas les gens les plus coupables qui iront en enfer, mais ceux qui n'auront pas voulu du Sauveur. Et ce ne sont pas les gens les plus honorables qui auront place au ciel, ce seront ceux, et ceux-là seuls, qui par la foi en Jésus seront morts dans la foi au Seigneur.

... ressusciter

« *L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les tombeaux entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien en résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal en résurrection de jugement* » (Évangile selon Jean, chap. 5, v. 28, 29).

Que la résurrection des morts heurte ou non la raison humaine, elle est un fait prouvé par la résurrection de Jésus Christ et une vérité fondamentale de la Parole de Dieu (lire 1 Corinthiens, chap. 15). Ce qui est encore moins compris et accepté, c'est qu'il ne se produira pas une, mais **deux** résurrections.

La résurrection **de vie** est promise à ceux qui ont reçu par grâce la vie éternelle et sont donc lavés de leurs péchés. Quand retentira, bientôt, le cri de commandement du Seigneur Jésus Christ, la mort devra Lui rendre ceux qui Lui appartiennent. Ils sortiront du tombeau avec un corps glorieux et s'en iront « *à la rencontre du Seigneur en l'air* », pour être « *toujours avec le Seigneur* » (1 Thessaloniens ch. 4 v. 17). La seconde résurrection aura lieu beaucoup plus tard. Elle est appelée résurrection **de jugement** parce que tous ceux qu'elle concernera auront à comparaître devant le trône du Juge souverain pour y répondre de leurs péchés et entendre leur condamnation.

Deux manières... qui caractérisent deux catégories de personnes et deux seulement. De laquelle ferez-vous partie ?